

**Motion de MM. Jean-Marie Hainaut, Jean-Pierre Oberholzer et Georges Queloz:
«Pour un soutien concret au personnel de la SECSA».**

(retirée lors de la séance du
Conseil municipal du 13 mars 2002)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- la Ville de Genève est actionnaire majoritaire de la Société d'exploitation du Casino de Genève SA (SECSA);
- le refus des autorités fédérales d'octroyer à la SECSA une concession pour exploiter un casino conduit à la fermeture du casino actuel au plus tard le 30 juin 2002;
- 57 postes de travail se trouvent ainsi supprimés;
- des négociations sont en cours entre la SECSA, l'Etat de Genève et les syndicats représentant le personnel de la SECSA afin d'élaborer un plan social;
- les difficultés prévisibles de pouvoir replacer les collaborateurs de la SECSA compte tenu de leur formation spécifique aux métiers du casino,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à créer, en utilisant les moyens à disposition au sein de son Service des ressources humaines et du Fonds chômage, une «task force» (ou cellule de crise) spécifiquement affectée au placement des collaborateurs licenciés de la SECSA;
- d'engager cette «task force» dans les négociations actuellement en cours.